

la lettre

BCEOM
www.bceom.com

Edito

Le projet ONE de restructuration du Groupe Egis entre dans une phase concrète de mise en œuvre.

Pour **BCEOM**, la première étape, la plus importante également, concerne la filialisation de l'activité Eau France. Au terme d'une consultation lancée depuis début février, durant laquelle les discussions avec vos représentants ont été riches, exhaustives et constructives, le Comité Central d'Entreprise vient de donner son avis. Celui-ci, très étayé, est disponible sur l'Intranet **BCEOM**.

C'est donc le premier juillet de cette année que la nouvelle société Egis Eau prendra son essor.

Sans entrer dans le détail, il me paraît nécessaire de donner ici quelques éléments relatifs à la constitution de cette nouvelle société et aux engagements pris par la Direction.

La constitution de la nouvelle société se fera par apport partiel d'actif ; à savoir apport de tous les éléments tant d'actif que de passif directement rattachables à la branche d'activité Eau France. Sont concernés par un

transfert dans la nouvelle société la totalité des personnels actuellement rattachés au centre Eau France (OEF) ainsi que les personnels affectés au centre ETS de Montpellier (accueil, entretien du bâtiment, édition et documentation).

Les fonctions support de la nouvelle entité Egis Eau (DAF, DRH, Informatique), seront dans un premier temps assurées par les équipes actuelles de **BCEOM** dans le cadre d'une convention d'assistance entre les deux sociétés. Cette situation évoluera bien entendu dans le temps et à terme la nouvelle société Egis Eau disposera de ses propres fonctions support. Cette évolution, par création de postes, sera progressive, dictée par l'évolution des besoins et conduite dans le souci de ne pas obérer la rentabilité de l'une ou l'autre des sociétés.

Ce projet n'a aucun effet négatif sur les conditions d'emploi de salariés de **BCEOM**, les accords collectifs et usages existants actuellement dans **BCEOM** seront reconduits dans la nouvelle société et la direction de **BCEOM** a pris l'engagement de n'imposer aucune mobilité, ni transfert ultérieur non souhaité entre les deux sociétés.

Le projet ONE est avant tout un projet de développement du groupe Egis ; la réorganisation en cours n'est qu'un élément visant à favoriser les conditions de ce développement. Ainsi, à compter du premier juillet, Egis Eau se trouvera face à son marché avec toute l'agilité nécessaire pour la mise en œuvre de son plan de développement, ambitieux mais réaliste, visant à un doublement de l'activité sur les cinq prochaines années.

Les liens avec **BCEOM**, qui un peu plus tard dans l'année se nommera « **EGIS BCEOM International** » ne seront pas pour autant coupés. Un des objectifs majeurs du projet Groupe est de favoriser les échanges et les synergies entre sociétés au sein d'Egis. Pour ce faire, des règles relatives à une clarification et une simplification des relations entre sociétés sont en cours d'élaboration et des réseaux visant à l'animation de communautés de métiers vont être mis en place. Prenons le pari qu'à cet égard, les deux sociétés **EGIS BCEOM International** et Egis Eau, sœurs au sein d'Egis, sauront se montrer exemplaires.

Jean-Louis SOULIER

François BLANCHET nous a quittés dans des circonstances dramatiques à l'âge de 42 ans.

Parti en mission au Niger-Mali le 19 janvier dernier pour un mois environ, il a trouvé la mort à Sikasso au Mali dans la soirée du samedi 3 février, lâchement assassiné par des voleurs.

Il nous avait rejoints en octobre 2005 comme hydraulicien puis chef de projet pour l'étude de mobilisation des eaux de Maradi au Niger. Grâce à son dynamisme, à son engagement et à sa présence sur le terrain, ce fut un franc succès.

Son expérience et son amour de l'Afrique - sa seconde nation - ont ensuite naturellement conduit à lui proposer un poste de développeur des activités GED pour la zone francophone qu'il connaissait bien pour y avoir séjourné de nombreuses années. C'était vraiment quelqu'un pour lequel l'aide publique au développement avait un sens profond. La compassion exprimée par ses amis ou « frères » africains fut à cet égard ô combien révélatrice.

Nos remerciements vont à tous ceux qui ont témoigné leur solidarité et leur sympathie ainsi qu'à nos dirigeants présents lors de la cérémonie religieuse. Nous sommes particulièrement reconnaissants à Bernard GENNET (DTA) qui a, sur place, grandement facilité les procédures de rapatriement du corps.

A son épouse Edith et à ses trois filles auxquelles nous pensons très fort, nous adressons nos sincères condoléances. François, nous ne t'oublierons pas ...



René JAMPIERRE

Coordination - Emmanuelle Géneau/Conception - mise en page - Serge Mangili

BCEOM assiste le Viêt Nam dans le cadre de son adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce

Le Viêt Nam a rejoint l'OMC le 11 janvier 2007. C'est le deuxième pays (après la Moldavie en 2001) à avoir bénéficié d'une assistance technique du « Bureau of Economic Management and Legal Studies » de **BCEOM** dans le cadre de son adhésion.

Cet événement est pour nous l'occasion de présenter la démarche de conseil mise en place par **BCEOM** pour accompagner les pays dans le long processus de leur adhésion à l'OMC (celle du Viêt Nam a été initiée en 1995). Nous commencerons par rappeler le rôle et les principes fondamentaux de cette organisation, nous décrirons ensuite les actions menées par **BCEOM**, dans le cadre de son projet d'assistance « MUTRAP II » (Multilateral Trade Assistance Project).

Qu'est-ce que l'OMC ?

Créée le 1er janvier 1995, l'OMC est la seule organisation internationale traitant des règles qui régissent le commerce international à l'échelle (quasi) mondiale. Sa principale vocation est de favoriser autant que faire se peut la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges.

L'OMC ne se résume toutefois pas qu'à cela. Si cette organisation s'emploie à libéraliser le commerce, elle constitue avant tout un cadre réglementaire dans lequel les gouvernements doivent négocier leurs accords commerciaux. C'est aussi le lieu où se règlent leurs différends commerciaux. L'OMC administre donc tout un système de règles commerciales admises au niveau mondial.

La première étape pour les pays membres consiste donc à discuter avec leurs partenaires commerciaux car l'OMC est le fruit de négociations. Les travaux qu'elle réalise actuellement découlent en majeure partie des négociations qui se sont tenues entre 1986 et 1994 dans le cadre du Cycle d'Uruguay et de négociations antérieures menées dans le cadre de l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT). L'OMC abrite actuellement de nouvelles négociations dans le cadre du « Programme de Doha pour le Développement », lancé en 2001.

Les accords de l'OMC négociés et signés par la majeure partie des puissances commerciales mondiales se trouvent ainsi au cœur du système. Ces documents constituent les règles juridiques de base du commerce international. Ce sont essentiellement des contrats que les gouvernements sont tenus de respecter pour maintenir leur politique commerciale dans les limites d'un cadre convenu.

L'objectif majeur de l'OMC est par conséquent de contribuer à favoriser la liberté des échanges tout en évitant les effets secondaires indésirables. Il s'agit notamment de lever les obstacles au commerce mondial et de définir des règles commerciales transparentes et pérennes pour les particuliers, les entreprises et les pouvoirs publics, leur garantissant qu'aucun changement brutal n'interviendra

au niveau des politiques commerciales appliquées dans le monde.

Le règlement des différends est un volet important des activités de l'OMC car les relations commerciales voient souvent intervenir des intérêts contradictoires.

Les accords de l'OMC sont des textes juridiques longs et complexes, portant sur un large éventail de secteurs d'activité.

Ils prévoient que les pays ne peuvent en principe pas établir de discrimination entre leurs partenaires commerciaux : si un pays membre accorde à un autre une faveur particulière (en abaissant les droits de douane perçus sur un de ses produits par exemple), il doit le faire pour tous les autres pays membres de l'OMC. C'est le principe du traitement de la nation la plus favorisée (NPF). Son importance est telle qu'il constitue le premier article du GATT, qui régit le commerce des marchandises. Il est aussi une clause prioritaire de l'Accord Général sur le Commerce des Services, AGCS (Article 2) et de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, ADPIC (Article 4), même s'il est énoncé en des termes légèrement différents d'un accord à l'autre. Ensemble, ces trois accords visent les trois principaux domaines d'échanges dont s'occupe l'OMC.

Les produits importés et les produits de fabrication locale doivent être traités de manière égale, à partir du moment où le produit importé a été admis sur le marché. Il doit en être de même pour les services, les marques commerciales, les droits d'auteur et les brevets étrangers et nationaux. Ce principe du « traitement national » (égalité de traitement pour les étrangers et les nationaux) figure aussi dans les trois principaux accords de l'OMC.

Depuis la création du GATT, en 1947-1948, huit séries de négociations commerciales se sont succédées. Dans un premier temps, ces négociations étaient axées sur l'abaissement des taux des droits applicables aux marchandises importées ; elles ont permis de réduire progressivement les taux des droits perçus par les pays industrialisés sur les produits industriels, ramenés à moins de 4 % vers le milieu des années 90.

Dans les années 80, le champ des négociations a été élargi pour inclure les obstacles non tarifaires au commerce des marchandises et des domaines nouveaux comme les services et la propriété intellectuelle.

A l'OMC, lorsque des pays conviennent d'ouvrir leurs marchés de marchandises ou de services, ils « consolident » leurs engagements. Pour les marchandises, cette consolidation consiste à fixer des plafonds pour les taux de droits de douane.

Les négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay ont permis notamment d'accroître

le volume du commerce visé par des engagements de consolidation. Dans l'agriculture, tous les produits sont aujourd'hui soumis à des tarifs consolidés. Le marché est ainsi devenu beaucoup plus sûr pour les négociants et les investisseurs.

De nombreux Accords de l'OMC font obligation aux gouvernements de publier dans leur pays ou de notifier à l'OMC les mesures et pratiques adoptées. La surveillance à laquelle sont soumises régulièrement les politiques commerciales nationales par le biais du Mécanisme d'examen des politiques commerciales est un autre moyen d'encourager la transparence aussi bien au niveau national que sur le plan multilatéral.

De nombreux autres Accords de l'OMC visent à favoriser une concurrence loyale, par exemple dans l'agriculture, en matière de propriété intellectuelle et dans le domaine des services. L'Accord sur les marchés publics (accord « plurilatéral » car signé uniquement par un petit nombre de membres de l'OMC) étend les règles de concurrence aux marchés passés par des milliers d'entités « gouvernementales » dans de nombreux pays.

Plus des trois quarts des membres de l'OMC sont des pays en développement ou des pays en transition vers une économie de marché. Au cours des sept années et demie du Cycle d'Uruguay, plus de 60 de ces pays ont mis en œuvre des programmes de libéralisation du commerce de façon autonome. En même temps, les pays en développement et les pays en transition ont joué un rôle beaucoup plus actif et influent pendant le Cycle d'Uruguay que lors des négociations précédentes. Ce rôle s'est encore renforcé dans le cadre de l'actuel Programme de Doha pour le Développement.

Le processus d'adhésion du Viêt Nam à l'OMC

Le Viêt Nam a demandé à rejoindre l'OMC le 4 janvier 1995. Un groupe de travail chargé d'examiner les aspects multilatéraux de cette adhésion a été constitué le 31 janvier de la même année. Des discussions bilatérales sur l'accès au marché ont été engagées peu de temps après.

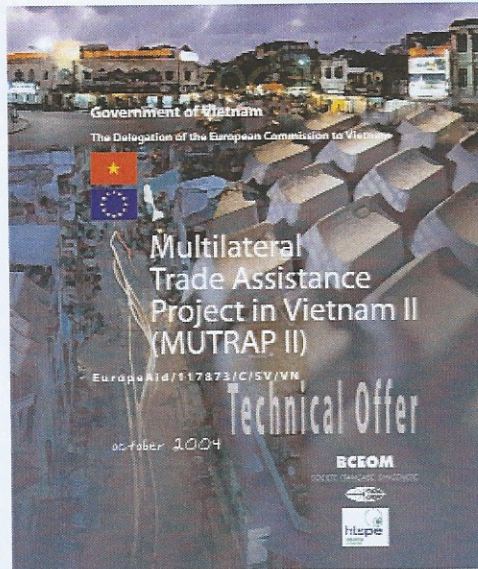
Les membres de l'OMC chargés de la négociation de l'adhésion du Viêt Nam ont achevé leurs travaux le 26 octobre 2006 en acceptant les documents où figurent les engagements et les droits du Viêt Nam. Ces documents ont été soumis à l'ensemble des membres réunis en Conseil Général le 7 novembre pour décider de l'adhésion du Viêt Nam.

Le Conseil Général a approuvé l'adhésion le jour même et le Viêt Nam est devenu le 150ème pays membre de l'OMC le 11 Janvier 2007.

Cette adhésion constitue une nouvelle étape de l'intégration du pays dans l'économie mondiale et présente pour lui un certain nombre d'avantages : statut de nation la plus favorisée, transparence commerciale, amélioration des mécanismes et des institutions de gestion de l'économie, accélération de la restructuration économique, etc.

Elle suppose en revanche de faire face à une concurrence internationale exacerbée (que l'adhésion de la Chine à l'OMC a complètement bouleversée) qui pose la question du positionnement du Viêt Nam dans la division du travail, en particulier au niveau régional.

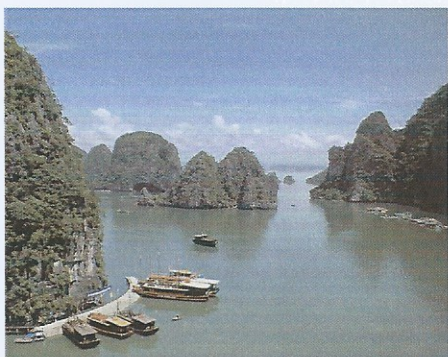
En fondant sa spécialisation internationale sur les mêmes avantages comparatifs que son grand voisin (produits manufacturés intensifs en main d'œuvre), le Viêt Nam subira de plein fouet sa



concurrence. Il devra donc doser l'ouverture de son marché afin de ne pas léser ses producteurs, tout en tirant de son adhésion à l'OMC les bénéfices de l'accès au marché.

MUTRAP II

Le projet « Multilateral Trade Assistance Project II (MUTRAP II) » est financé par la Commission Européenne. Il a été lancé à Hanoi le 10 janvier 2005 et doit se poursuivre jusqu'en juin 2008. **BCEOM** intervient en tant que chef de file d'un consortium formé avec HTSPE.



Le projet vise principalement à renforcer les capacités et les compétences du Gouvernement vietnamien et des parties prenantes locales pour gérer l'adhésion du pays à l'OMC, honorer leurs engagements et relever les défis résultant d'autres accords commerciaux internationaux et régionaux.

La mission confiée à l'équipe de projet pour atteindre ces objectifs se décline de la façon suivante :

- développer la capacité du Gouvernement à intégrer l'OMC dans les délais prévus et à satisfaire aux conditions d'intégration, notamment à progresser dans le traitement de problèmes sectoriels spécifiques,

sectoriels spécifiques,

- avancer dans la mise en place d'une stratégie cohérente de commerce stable et d'intégration économique prenant en compte les aspects sociaux et environnementaux dans le cadre du processus de réforme de la politique économique, notamment par l'amélioration des capacités institutionnelles et humaines locales en matière commerciale, le conseil juridique et la formation,

- développer la connaissance des questions de commerce international et de l'OMC au niveau du gouvernement, du secteur privé, des organismes de formation et de recherche, des autres parties prenantes publiques ou privées et améliorer leur collaboration,
- développer la capacité du gouvernement à s'intégrer efficacement dans les dispositifs de commerce régional tels que l'AFTA (zone de libre échange asiatique), l'ASEM (Sommet Europe-Asie), l'ANASE,

- améliorer les conditions de l'activité commerciale au Viêt Nam pour les opérateurs européens en facilitant l'accès au marché et en améliorant l'environnement commercial, ceci au titre des engagements pris par le Viêt Nam dans le cadre de l'OMC.

Le projet présente deux composantes : activités sectorielles et activités horizontales, chaque composante incluant de multiples activités.

Les experts de **BCEOM** sont en charge des tâches suivantes :



- formation de responsables gouvernementaux et de représentants du secteur privé sur différentes questions relatives au commerce,

- appui à la gestion du processus d'adhésion à l'OMC au niveau du Ministère du Commerce, du bureau de coordination du Premier Ministre et des différents ministères,

- étude de l'impact de la libéralisation des services résultants internationaux,

- développement de la connaissance de l'Agenda de Développement de Doha par des actions de formation et de diffusion et l'organisation de réunions et d'ateliers consacrés à cet agenda,

- actions d'information sur le terrain concernant le processus d'intégration, la facilitation du commerce et les activités du projet,

- mise en place de centres d'information sanitaire/phytosanitaire et de renseignement sur les obstacles "techniques" au commerce,

- formation de juges aux questions commerciales,

- formation de responsables gouvernementaux vietnamiens aux techniques de négociation,

- appui à la création de chaires universitaires de droit commercial et à la formation correspondante, à l'examen du droit commercial vietnamien dans le contexte de l'adhésion du pays à l'OMC et des dispositions commerciales prises au niveau national.

Le projet emploie une quarantaine d'experts européens de longue, moyenne ou courte durée.

Tatiana DE LIZASO - DIE



Contrats significatifs

EPA-Algérie

Assistance technique des travaux de réalisation du barrage d'Ourkiss

Financement : Budget local

Contractant : Ministère des Ressources en Eau, Agence Nationale des Barrages et Transferts

Montant du marché et des prestations **BCEOM** :

1,85 M€ HT

Hervé GUERPILLON h.guerpillon@bceom.fr

DTI-Inde

Contrôle des travaux de construction du périphérique extérieur de la ville d'Hyderabad (voie rapide à 6/8 voies entre Gachibowli et Shamshabad, longue de 24 km) dans l'Etat d'Andhra Pradesh

BCEOM (chef de file) est en association avec AARVEE Associates

Financement : Budget local

Contractant : Hyderabad Growth Corridor Limited (HGCL)

Montant du marché : 2,1 M€ HT

Montant des prestations **BCEOM** : 710 K€ HT

Jean-Christophe ELIS jc.elis@bceom.fr

PVN-Mauritanie

Etude de l'ingénierie de détail et conception des dossiers d'appel d'offres des travaux du nouveau

port minéralier de

Nouadhibou

Financement : Union Européenne

(Programme 9ème FED)

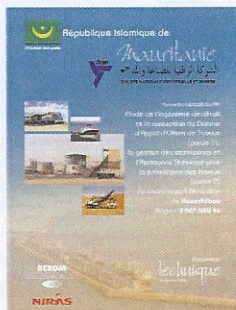
Contractant : Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM)

Montant du marché et des prestations **BCEOM** :

1 M€ HT

Jacques DURANTET j.durantet@bceom.fr

Memphis LOYGUE m.loygue@bceom.fr



EPA-Ghana

Assistance technique dans le cadre du programme d'alimentation en eau et d'assainissement de 40 petites villes dans les Régions Centre et Ouest du pays

BCEOM (chef de file) est en association avec Fosat et Unihydro

Financement : Union Européenne (Programme 9ème FED)

Contractant : National Authority Officer of the European Development Fund

Montant du marché : 2,5 M€ HT

Montant des prestations **BCEOM** : 1,1 M€ HT

Frédéric HAYOIS f.hayois@bceom.fr

DTE-Tanzanie

Avant-projet détaillé et préparation de dossiers de consultation pour la mise aux normes d'une route bitumée de la route Songea-Nantumbo-Tunduru (264 km)

Financement: Budget local

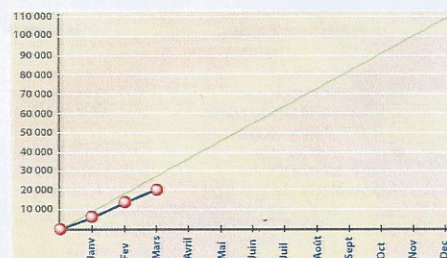
Contractant : Tanzania National Roads Agency (Tanroads)

Montant du marché et des prestations **BCEOM** :

863 K€ HT

Serge CANTET s.cantet@bceom.fr

PRISE DE COMMANDES Objectif 2007 : 106 000 k euros



4 Le carnet

DEPARTS EN SEJOUR

GUINEE EQUATORIALE

Albert GUILHEM (DTA)

Ses fonctions sur place sont celles d'Ingénieur Chef de Lot, dans le cadre du projet « Supervision des travaux de la section Ela Nguema - Cope ».

Nicolas FLAMANT (DTA)

Ses fonctions sur place sont celles d'Ingénieur Chef de Lot dans le cadre de l'opération « Contrôle des travaux de la section de la route Hôpital Luba-Lotef ».

HAITI

Alain BOSCO (DTA)

Ses fonctions sur place sont celles de Chef de mission dans le cadre du projet « Supervision de la RN 2 – Section Grand Goave-Miragoane ».

LIBAN

Jean-Noël GANGLOFF (EPA)

Ses fonctions sur place sont celles d'Assistant Technique CDR – Chef de mission dans le cadre du projet « Management Unit for the South Lebanon waste water project ».

MALI

Patrick HASTOY (DTA)

Ses fonctions sur place sont celles d'Ingénieur « statistiques » dans le cadre du projet « Appui institutionnel au secteur des transports (FED) ».

TUNISIE

Jean XUEREF (GED)

Ses fonctions sur place sont celles d'Ingénieur Hydrogéologue dans le cadre du projet « Optimisation des réseaux piézométriques ».

YEMEN

Dominique GELEBART (DTE)

Ses fonctions sur place sont celles de « Building and Camps Specialist » dans le cadre du projet « Liquefy Natural Gas ».

ENTREES

M. Olivier FLURY Ingénieur Routes	DTA
M. Bernard ALBRECHT Agent de maintenance	ETS
Melle Amanda RAKOTOLAHY Secrétaire	REU
M. Yannick HEMON Directeur de Projets	EPA
M. Jimmy ANDRE Surveillant de Travaux	OSF/HUS
M. Dominique GELEBART Contrôleur de travaux	DTE

M. Jean-Marc POINCELOT Directeur Région Est	OEF
Melle Leslie WIMMERS Chargée d'Etudes	ONF/HUN
M. Stéphane HUARD Directeur de Projets	ONF/HUN
M. Yann COATANEA Directeur de Projets	DTO
M. Vincent LALIRE Chef de Projets	OSF/HUS
M. Jean XUEREF Ingénieur Hydrogéologue	GED
Melle Annaïg HAUMONT Technicienne Environnement	OSF/ENS

DEPARTS

Melle Pamela BERNARD	DIE
M. Pascal LOUCHET	OSF/ENS
M. Mohan BAHL	OSF/GRI
M. Sylvain LEFEBVRE	OSF/HUS

NAISSANCES

Noah PARY-MAMY le 17/01/07	DAF/TRE
Noan ORTEGA-BELTRAMELLI le 09/02/07	OSF/ENS
Tom FALIP-MORALES le 12/02/07	OSF/GRI

RETRAITE



Jean-Etienne RAZAFINDRALAMBO

On ne peut pas parler de l'Afrique Centrale sans évoquer Jean-Etienne qui a été, durant près de 30 ans, de toutes les époques **BCEOM** dans cette région, sans oublier, bien sûr, sa Grande Île natale, et l'Océan Indien qui ont nourri tant de souvenirs professionnels chez les routiers. Qui peut prétendre avoir parcouru plus de kilomètres que lui en Afrique ? Quelle route, quelle piste n'a-t-il pas reconnue ?

Jean-Etienne a débuté sa carrière au sein de la délégation **BCEOM** de Madagascar et y a vu défiler nombre d'ingénieurs, dirigé nombre d'escouades de dessinateurs à l'époque héroïque où les routes se concevaient encore à la main. Qui mieux que lui peut aussi témoigner des évolutions technologiques prodigieuses dans le métier d'ingénieur routier, depuis la boussole, le compas, le crayon jusqu'au GPS et aux logiciels les plus sophistiqués dont il a aujourd'hui la pleine

maîtrise ? Quel parcours !

Jean-Etienne fait partie de l'histoire des routiers. Son départ à la retraite n'est toutefois pas une fin pour lui car il compte bien jouer des prolongations et, en bon routard, poursuivre son chemin. Merci pour ce magnifique parcours, pour ta gentillesse, ton dévouement et ta disponibilité et pour avoir su si bien honorer le logo de **BCEOM** et la réputation de la corporation des ingénieurs routiers sur le continent Africain.

Régis MANGE

Bernard LEBLOND a quitté la société fin 2006 après plus de 30 ans de bons et loyaux services. Grand spécialiste des aménagements ruraux et de l'hydraulique agricole en Afrique francophone, il a longtemps et



fructueusement personnalisé **BCEOM** auprès de nos clients et partenaires en Mauritanie, au Mali et au Sénégal.

Grâce à son bon sens, à sa cordialité mais aussi à son souci de la qualité, les contrats s'enchaînaient sans problème majeur.

Bernard, nous te remercions sincèrement et nous te souhaitons une longue et heureuse retraite.

René JAMPIERRE



Paul MARSAL

Economiste de formation et rentré à **BCEOM** en 1972, la réputation professionnelle d'expert de Paul MARSAL et sa notoriété internationale dans le

domaine de la planification des transports l'ont consacré depuis longtemps comme un des meilleurs ambassadeurs du savoir-faire de **BCEOM** à travers le monde. Du Viêt Nam à Haïti en passant par l'Iran, sans oublier le Maroc ou Madagascar où il a séjourné, Paul s'est illustré notamment dans la conduite de missions complexes de définitions et de mise en œuvre de politiques de transport national ou régionales... et de nombreux pays mettront encore en œuvre pendant de longues années ses recommandations souvent considérées comme des bibles modernes!

Directeur Adjoint du Département DIE (Développement Institutionnel et Economie) depuis 1999, Paul MARSAL a su dès lors conjuguer ses talents d'expert et de monteur de projets pour les consacrer au développement de ce Département avec le dynamisme qu'on lui connaît.

Rêvant toujours de lointains horizons, Paul MARSAL s'est retiré au Maroc en famille pour jouir d'une retraite méritée... dont nous espérons bien le distraire à l'occasion, l'inactivité lui ayant toujours pesé!

Dominique BUGAREL

développement

Forte croissance de l'activité BCEOM France dans l'est de la France

BCEOM a fait l'acquisition le 30 janvier 2006 de la Société Lorraine d'Ingénierie (SLI).

SLI a réalisé en 2006 une activité de près de 4M€. Créée en 1984 par Jean-Marc POINCELOT et Jean-Pierre CALLAIS, SLI est basée à Maxeville (54), dans la banlieue de Nancy et dispose depuis 2000 d'une agence à Thionville (57). La société compte une cinquantaine de personnes dont 33 au siège.

SLI est une société d'ingénierie indépendante de tout groupe financier et de toute entreprise de travaux publics. Son activité s'articule autour de l'hydraulique urbaine (alimentation en eau potable, assainissement des eaux usées et des eaux pluviales), et de l'aménagement urbain. Les équipes de SLI interviennent essentiellement en tant que Maîtres d'œuvre et Assistants à Maîtres d'Ouvrage dans la Région Lorraine.

L'acquisition de SLI s'inscrit dans la stratégie volontariste de développement de l'ingénierie de l'eau de BCEOM France.

SLI restera une filiale de BCEOM le temps de réussir son intégration au sein du Groupe. Jean-Marc POINCELOT en est le Directeur Général.

Nous souhaitons la bienvenue à l'ensemble du personnel de SLI auquel une présentation du Groupe et de BCEOM a été faite le 22 février 2007.



NOUS AVONS GAGNÉ CE MOIS-CI

EAU France SUD

OSF conforte son activité en matière de traitement des eaux usées :

- Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'épuration du Bourg, commune de Monetay-sur-Allier
Capacité : 400 EQ/H
Montant 18 K€ HT CP - Cyril MARCHAL

- Maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration d'Aix-en-Provence
Capacité : 35 000 EQ/H extensible à 45 000 EQ/H
Montant 77 K€ HT CP - Christophe THUAL

OSF continue son développement dans l'eau potable :

- Maîtrise d'œuvre pour l'alimentation en eau potable de la commune de Puy Guillaume - Renforcement de la station de pompage et du réseau du village des Piottes
Montant 19 K€ HT CP - Sylvie GRAU

Deux contrats significatifs en hydraulique fluviale ont été signés :

- Etude de modélisation hydraulique liée au calibrage de l'Huveaune sur la commune de Marseille
Montant 49 K€ HTCP - Fabienne SCERRI

- Maîtrise d'œuvre pour les travaux de stabilisation du lit de l'Arvan à Saint-Jean-de-Maurienne
Montant 20 K€ HT CP - Jean-François GEOFFRE

En Environnement, on note la commande :

- Mission d'assistance aux dossiers réglementaires pour les travaux du Port de Menton Garavan
Montant 15 K€ HT CP - Elodie GARIDOU

En aménagement du littoral, le contrat de maîtrise d'œuvre suivant vient compléter le carnet de commandes :

- Maîtrise d'œuvre en vue des travaux de restructuration des digues sous-marines des anses des pins et de la source sur les plages du Mourillon et rechargement en sable de ces anses
Montant 70 K€ HT CP - Alexis GOUPEL

EAU France NORD

57 Projet de la gare d'interconnexion TGV de Vandières - Mission d'assistance au maître d'ouvrage pour la réalisation des dossiers réglementaires (Conseil Régional de Lorraine)
Montant 56 K€ HT CP - Nathalie AUFFRET

54 Cartographie des zones inondables de la Chiers sur 17 communes riveraines (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Chiers)
Montant 34 K€ HT CP - Rémy CROIX

92 Réalisation d'un quai de 100 mètres de long sur la darse 3 du port de Gennevilliers
Mission d'assistance au maître d'ouvrage (Port Autonome de Paris)
Montant 30 K€ HT CP - Mustapha GATTOUFI

EAU France OUEST

72 Elaboration du schéma d'aménagement de la Sarthe pour la protection contre les inondations des quartiers Val de Sarthe et Matfeux à Arnage et Le Mans (Communauté Urbaine Le Mans Métropole)
Montant 60 K€ HT CP - Julien ORSONI

17 Création du pôle de sécurité et de sports mécaniques de Haute-Saintonge sur la commune de La Genetouze - Etude d'impact et dossier de demande d'autorisation préfectorale au titre de la Loi sur l'Eau (Communauté de Communes de Haute-Saintonge)
Montant 65 K€ HT CP - Roxane FOURRIER

REUNION

974 Déviation de Saint-Joseph par la RN2
Mission d'assistance environnementale au maître d'ouvrage pendant la réalisation des travaux (Conseil Régional de La Réunion)
Montant 131 K€ HT CP - Elodie LE MOING

974 Aménagement de la ZALM Grande Anse sur la commune de Petite Ile - Réalisation des VRD - Mission complète de maîtrise d'œuvre (Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de Construction)
Montant 93 K€ HT CP - Laurent STACOFFE

974 Réalisation d'un émissaire en mer pour le rejet de la station d'épuration de Bras Panon - Etude de faisabilité (Mairie de Bras Panon)
Montant 68 K€ HT CP - François PLOCINICZAK



Vie des projets

OSF

Confortement de la digue du Grand Rhône rive gauche - Mission de Maîtrise d'œuvre complète CP - Mathieu NORMAND

L'inauguration de la digue de Port-Saint-Louis a eu lieu le 16 février 2007.

HISTORIQUE

Printemps 2005 : Etude de diagnostic, recherche des solutions de confortement

Été 2005 : Réalisation du projet détaillé, contacts

avec les riverains et ASA d'irrigation

Automne 2005 : Elaboration du DCE, consultation des entreprises après appel d'offres

Début 2006 : Préparation du chantier et dévoiement des réseaux

Printemps-été 2006 : Terrassements principaux

OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Principe de confortement :

- Améliorer la stabilité générale de l'ouvrage et l'étanchéité du remblai et de sa fondation



- Terminer le programme de protection de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Rendre la digue circulaire pour la surveillance, l'entretien et les interventions d'urgence
- Sécuriser l'ensemble des ouvrages hydrauliques traversant la digue en préservant les usages
- Se prémunir des nuisances liées aux animaux fousseurs (ségonal boisé riche en faune)

NATURE DES TRAVAUX

Mise en oeuvre d'un rideau de palplanches pour étancher l'assise de la digue et stabiliser le talus côté fleuve



Protection du pied de digue contre le batillage par la mise en place d'une banquette en blocs d'enrochements
Réalisation d'un masque étanche en argiles compactées côté fleuve

Épaississement de la digue côté terre et réalisation d'une piste de 6 m de large en crête de digue
Protection des talus (grillage anti-fouisseurs, géotextile biodégradable, enherbement)

Suppression des prises d'eau abandonnées, sécurisation des ouvrages hydrauliques en service

MAÎTRISE DES CONTRAINTES DU CHANTIER

Travaux lourds dans une emprise restreinte, peu d'aires de stockage, organisation complexe des ateliers et phasage délicat

Environnement marécageux, accès et circulation difficile pour les engins

Collaboration avec les riziculteurs pour les

interventions sur les canalisations
Fluctuations rapides du niveau du Rhône, fortement influencé par la mer et le vent
Circulations routières et ferroviaires au travers du chantier (bacs sur le Rhône)

UN PROGRAMME COHÉRENT

Programme de travaux engagé par le SYMADREM depuis 1998.

Réflexion globale menée à l'échelle du fleuve et de la commune, pour mettre en sécurité Port-Saint-Louis-du-Rhône et l'ensemble du

casier hydraulique de Fos-sur-Mer.

Le chantier en chiffres

- 2000 m de palplanches
- 30 000 m³ de masque argileux
- 100 000 m³ de déblais-remblais
- 25 000 m² de talus protégés
- 8000 m de piste circulaire
- 5 ouvrages hydrauliques traversant la digue sécurisée
- 2 anciens ouvrages supprimés

ACTEURS ET PARTENAIRES

Maître d'Ouvrage : **SYMADREM**

Assistant au maître d'ouvrage : DDE 13 Service Territorial Ouest

Maître d'œuvre : **BCEOM** Société Française d'Ingénierie

SPS Coordonnateur Sécurité : RB Conseil

RÉALISATION

Groupement d'entreprises SLTP-ITPR-TOURNAUD
Avec la participation des entreprises MICHELIER



(Ouvrages hydrauliques), PHILIP Frères (Déboisement) et CEBTP (Contrôles du compactage

des matériaux).

FINANCEMENT

Etat Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable 40 %

Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur 30 %

Conseil Général des Bouches-du-Rhône 25 %

Commune de Port-Saint-Louis 5 %



Montant des travaux : 4 544 800 € TTC



Modélisation du bassin de la Vilaine

CP - Pierre Alain RIELLAND

Maître d'ouvrage : institution d'aménagement de la Vilaine

Cette étude d'envergure, commandée en avril 2004, touche à sa fin. D'un montant de 472 k€HT, elle a permis à **BCEOM** de s'illustrer en tant que mandataire d'un groupement associant également SAFEGE et SOGREAH ...

L'objectif était de réaliser un modèle complet de ce bassin versant de 10 000 km², le plus grand de Bretagne. Les crues, récurrentes depuis dix ans, ont régulièrement inondé Redon et l'agglomération rennaise.

La modélisation pluie débit des apports a été réalisée à l'aide des logiciels Cemagref (GR4, Topmodel, HBV, IHACRES).

Le(s) modèle(s) hydraulique(s) ont été réalisés à partir du logiciel Infoworks RS.

Les prestations en quelques chiffres

- 750 km de rivières modélisées, dont 2/3 par **BCEOM**
- 300 ouvrages,
- 90 casiers,
- 90 apports,
- 2800 noeuds de calculs, répartis en 3 sous-modèles.



Le modèle calé sur 5 crues a donné satisfaction. Il a permis de simuler 6 scénarios hydrologiques différenciés et de vérifier la cohérence des aménagements de lutte contre les inondations prévus sur le bassin.

BCEOM a installé deux modèles Infoworks (2000 nds), à l'IAV (EPTB de la Vilaine) et au Service de Prédiction de crue Vilaine/Côtières

Nous avons dispensé 3 jours de formation auprès de nos clients du 15 au 17 mars dernier. Ces derniers vont maintenant s'attacher à tester dans le détail l'ensemble des facettes de cet outil d'aide à la décision.

Nul doute que des compléments, améliorations et actualisations seront rapidement nécessaires.



La réalisation d'un outil de prévision de crue temps réel doit faire prochainement l'objet d'une consultation. La modélisation sous Infoworks devrait être imposée.

Ils nous rejoignent

Inga HENNING, après un CDD de 6 mois au sein de GCI, vient définitivement renforcer l'équipe en CDI.

Vincent LALIRE intègre l'équipe HUS en CDI à compter de février 2007.

Leslie WIMMERS intègre définitivement l'équipe d'HUN.

Vers d'autres horizons

Pascal LOUCHET quitte OSF/ENS en février 2007, après 20 ans de bons et loyaux services auprès de **BCEOM**.

Mohan BAHL quitte OSF/GRI en février 2007, après 5 années passées auprès de **BCEOM**.

Ils bougent

Bruno OLIVIER s'est installé à Papeete depuis le 15 mars 2007 en tant que Directeur de Région de OSF.

Brèves de bureau

Afin de permettre l'accès des outils et documents **BCEOM** au plus grand nombre, vous trouverez en ligne sur l'intranet les documents suivants sous le lien :

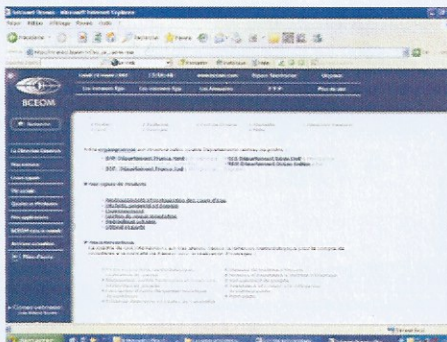
Nos métiers/OEF Eau France/Nos Lignes de Produits :

- la liste des fiches produits réactualisées et classées par métiers. Elles sont au nombre de 43.

Et bientôt dans **Nos métiers/OEF Eau France/Outils BCEOM :**

- les fiches descriptives des logiciels dont nous disposons.

N'hésitez pas à visiter ces pages régulièrement pour y retrouver les dernières infos mises en ligne ...



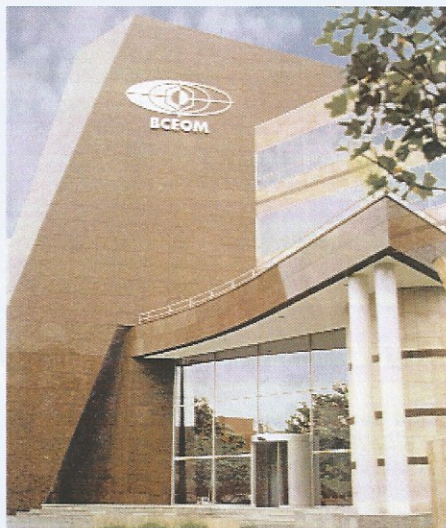
déploiement de BCEOM en France

Déploiement de BCEOM en France

Pour répondre aux besoins de proximité exprimés par nos clients, **BCEOM** poursuit son déploiement en France et dans les DOM-TOM :

- **5 centres techniques**
Guyancourt, Montpellier, Nantes, La Réunion et Nancy
- **9 centres de production de proximité**
Clermont-Ferrand, Lyon, Limoges, Toulon, Marseille, Toulouse, Thionville, Papeete, Fort-de-France

ADRESSES ET CONTACTS BCEOM



BCEOM Guyancourt (siège)
Place des Frères Montgolfier
78 286 GUYANCOURT Cedex

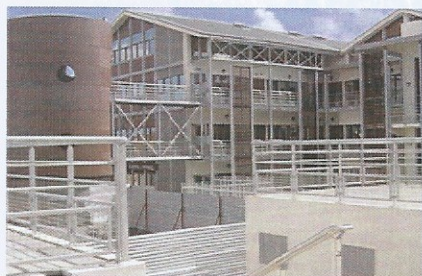
tél 01 30 12 48 00
fax 01 30 12 10 95
bceom@bceom.fr

BCEOM Montpellier

78, allée John Napier
34 965 MONTPELLIER Cedex 2

tél 04 67 99 22 00
fax 04 67 65 03 18
bceom.mpl@bceom.fr





BCEOM Océan Indien

Ancienne Usine de la Mare
Bât. A
7, rue André Lardy
97 438 SAINTE-MARIE

tél 0 262 20 34 75
fax 0 262 41 82 77
bceomreu@bceom.fr



BCEOM Lyon

Immeuble Dauphiné
Part-Dieu
78, rue de la Villette
69 425 LYON CEDEX 03

tél 06 20 17 08 68
d.clement@bceom.fr



BCEOM Antilles

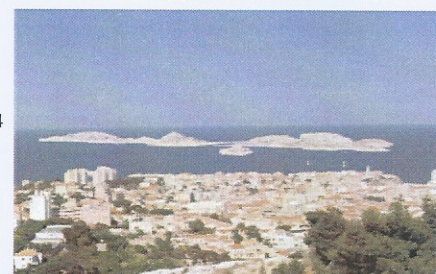
165, route de Balata
97 200 FORT-DE-FRANCE

tél /fax 0 596 64 74 39
s.laborde@bceom.fr

BCEOM Marseille

12, Boulevard Frédéric
Sauvage
BP 60 446
13 312 MARSEILLE Cedex 14

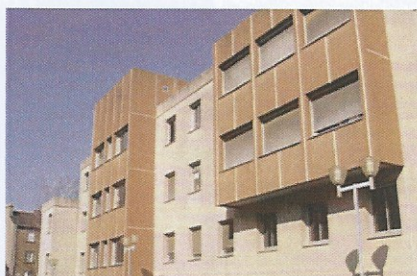
tél 06 10 30 59 54
e.malzieu@bceom.fr



BCEOM Nantes

4, avenue Millet
44 004 NANTES Cedex 1

tél 02 51 86 04 40
fax 02 51 86 04 50
bceom.nantes@bceom.fr



BCEOM Clermont-Ferrand

6, avenue Jean-Jacques
Rousseau
63 510 AULNAT CEDEX

tél 06 26 70 69 45
c.marchal@bceom.fr



SLI

Parc Saint-Jacques II
1, rue Paul Langevin
54320 MAXÉVILLE

tél 03 83 93 44 00
fax 03 83 93 44 09
slis54@slis-sa.fr

Agence de Thionville
20, Allée de Château de
Gassion
57 100 THIONVILLE
tél 03 82 59 31 90
fax 03 82 59 31 99
Email : slis57@slis-sa.fr



BCEOM Toulon

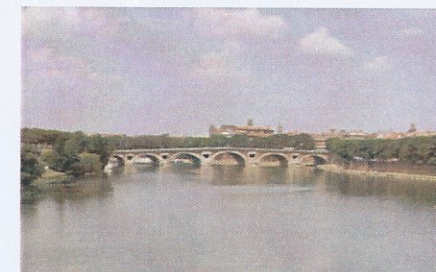
Acticlub, bât. C
1576 chemin de la Planquette
83 130 LA GARDE

tél 06 14 29 42 92
d.cornuaille@bceom.fr

BCEOM Toulouse

Immeuble Le Raisin
27, Boulevard de Minimes
31 200 TOULOUSE

tél 06 18 66 54 41
e.lecorre@bceom.fr



BCEOM Limoges

9, Cours Vergnaud
87 000 LIMOGES

tél 06 20 68 33 14
jh.juillard@bceom.fr

